# 

* Date : 11-03-2013
* Language : French
* Section : Legislation
* Source : Numac 2013763288
* Author :

Justice de paix du premier canton de Huy
Suite à la requête déposée le 05-02-2013, par jugement du Juge de Paix du premier canton de HUY, rendu te 27-02-2013, a été levée la mesure d'administration provisoire prise par ordonnance du 04-12-2009 par le juge de paix du canton d'Andenne, publiée au Moniteur belge du 11-12-2009, à l'égard de Mme GRISO, Isabelle Marie Dolorina Ghislaine, née à Namur, le 30-11-1963, domiciliée à 4500 HUY, place Saint-Denis 38, cette personne étant redevenue capable de gérer ses biens, il a été mis fin, en conséquence, à la mission de son administrateur provisoire, à savoir Maître BRIX, Françoise, avocat dont l'étude est établie à 5000 Namur, boulevard Brunet 2/1.
Pour extrait conforme : le greffier délégué, (signé) Marie Christine Duchaine.